

**Pour la réalisation de la carte lycéenne merci de joindre une photo d'identité (avec nom et prénom au dos)**

## **Élève de 2<sup>nde</sup> Bac pro et 1 CAP**

### **Élève demi-pensionnaire ou externe**

Je soussigné  M.  Mme .....

Responsable légal de l'élève .....

en classe de ..... :

L'autorise à sortir pendant les récréations ou après les cours devant l'établissement sous la surveillance d'un assistant d'éducation

N'autorise pas qu'il sorte de l'établissement de son arrivée le matin jusqu'à son départ en fin de journée

---

### **Élève interne**

Je soussigné  M.  Mme .....

Responsable légal de l'élève .....

en classe de ..... :

L'autorise à sortir pendant les récréations devant l'établissement sous la surveillance d'un assistant d'éducation

L'autorise à sortir de 15h50 à 18h le mercredi après-midi

N'autorise pas qu'il sorte de l'établissement de son arrivée le lundi à son départ le vendredi

L'autorisation de sortie peut être modifiée à tout moment par les familles, par courrier adressé à la proviseure de l'établissement. La direction de l'établissement peut supprimer un droit de sortie en cas de manquement au règlement intérieur.

L'élève pourra passer au même régime que les 1<sup>ère</sup> et Terminales avec accord du Chef d'établissement et de la famille (au minimum après le 1<sup>er</sup> trimestre).

Signature(s) du/des représentant(s)

Signature de l'élève